






Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la **DADS** fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



CHÔMAGE CONTENU

En atteignant 9,8 %, le taux de chômage de la branche (salariés ayant connu au moins une période de chômage indemnisée au cours de l'année) est relativement peu élevé. Il est proche de celui du secteur (9,9 %).

Indicateur de chômage annuel

			
Salariés avec période(s) de chômage	4783	6715	46981
Salariés sans période de chômage	44131	60779	407951
Effectif total	48914	67494	454932
Indicateur de chômage annuel (%)	9,8	9,9	10,3

Source: Insee, DADS 2019.



$$\text{Indicateur de chômage global annuel} = \frac{\text{Nombre de salariés ayant connu une période de chômage indemnisée dans l'année}}{\text{Nombre total de salariés}}$$

Cette mesure prend en compte les salariés employés au moins une journée au cours de l'année dans la branche professionnelle et qui ont connu une période de chômage indemnisée au cours de la même année. Cette mesure, calculée à partir de la DADS, ne peut être comparée à celle de Pôle Emploi ou à celle de l'Insee.



Secteur juridique

Branche professionnelle



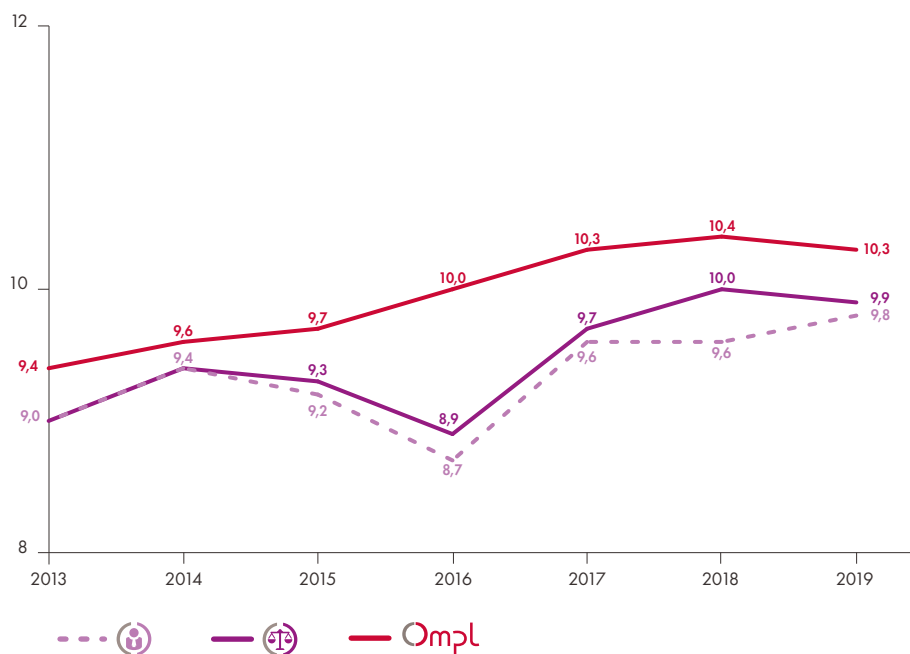
Cabinets d'avocats



HAUSSE DU CHÔMAGE

Par rapport à 2013, le taux de chômage de la branche a légèrement progressé (+ 0,8 point).

Évolution de l'indicateur de chômage annuel (%)



Source: Insee, DADS 2013-2019.



TAUX DIFFÉRENTS ENTRE LES GENRES

Les femmes sont un peu plus fréquemment au chômage que les hommes (+ 1,4 point).

Le différentiel de taux est similaire au sein du secteur (+ 1,2 point).

Indicateur de chômage annuel par genre (%)

Genre	Salariés (%)	Avocats (%)	Ompl (%)
Femmes	10,1	10,2	10,5
Hommes	8,7	9,0	9,6
Ensemble	9,8	9,9	10,3

Source: Insee, DADS 2019.



BAISSE AVEC L'ÂGE

Le taux de chômage annuel est plus élevé pour les salariés âgés de moins de 35 ans (10,9 %).

Indicateur de chômage annuel par tranche d'âge (%)

Tranches d'âge	Salariés (%)	Avocats (%)	Ompl (%)
< 35 ans	10,9	11,9	12,9
35-49 ans	7,8	7,7	8,6
50 ans et +	5,8	5,4	5,7
Ensemble	9,8	9,9	10,3

Source: Insee, DADS 2019.



DIFFÉRENCES SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

Au sein de la branche, le taux de chômage annuel est maximal pour les ouvriers (14,2 %) et les employés (11,0 %).

En revanche, celui des cadres (6,4 %) est moindre.

Indicateur de chômage annuel par catégorie sociale (%)

Catégories sociales			Ompl
Cadres	6,4	6,6	9,3
Professions intermédiaires	9,8	9,3	7,8
Employés	11,0	11,1	12,4
Ouvriers	14,2	14,5	12,5
Ensemble	9,8	9,9	10,3

Source : Insee, DADS 2019.



TAUX DISTINCTS SELON LE TEMPS DE TRAVAIL

Les salariés à temps complet ont un taux de chômage moins important que ceux qui travaillent à temps partiel (- 5,5 points).

Indicateur de chômage annuel par durée du temps de travail (%)

Durée du temps de travail			Ompl
Temps complet	8,5	9,0	9,6
Temps partiel	14,0	13,5	12,0
Ensemble	9,8	9,9	10,3

Source : Insee, DADS 2019.



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

Le taux de chômage annuel de la branche varie notablement d'une région à l'autre.

Il est maximal pour les DOM (14,6 %) et minimal pour la Corse (6,0 %).

Indicateur de chômage annuel par région (%)

Régions			Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	10,2	10,0	10,4
Bourgogne-Franche-Comté	10,4	11,6	9,1
Bretagne	10,3	10,2	10,8
Centre-Val de Loire	8,8	9,1	8,9
Corse	6,0	8,3	10,7
DOM	14,6	12,5	13,0
Grand Est	9,1	9,1	8,8
Hauts-de-France	11,3	11,5	9,7
Île-de-France	7,7	7,9	9,8
Normandie	11,5	10,7	9,5
Nouvelle-Aquitaine	12,6	12,5	10,8
Occitanie	12,5	12,5	11,6
Pays de la Loire	12,1	11,4	10,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	12,3	12,2	11,6
Ensemble	9,8	9,9	10,3

Source : Insee, DADS 2019.